



M. LE COMTE DE TURENNE, CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE A QUÉBEC

Le comte de Turenne, qui est venu en mai dernier prendre la direction du consulat général de France au Canada, n'est pas tout à fait un étranger pour nous. Grand amateur de chasse et de pêche, au cours d'un long séjour qu'il a fait à Washington, il avait, à différentes reprises, visité déjà les rives du Saint-Laurent afin de satisfaire ses goûts de sportman.

La carrière du comte de Turenne est déjà longue, car il est entré dans la diplomatie française à vingt ans, et il en a aujourd'hui près de quarante-huit. Après avoir passé ses examens de baccalauréat, de droit et de diplomatie à Paris, où il est né, il est parti pour le Japon afin d'y remplir les fonctions de secrétaire de légation à l'ambassade de France qu'on venait de créer dans ce pays. A peine arrivé, il fut envoyé pour assister l'amiral Jaurès, à Simonosaki, et se distingua à l'attaque des forts de ce nom, ce qui lui valut une proposition pour l'ordre de la Légion d'honneur faite par l'amiral, de qui il avait obtenu l'autorisation nécessaire pour aller se battre en attendant le moment où il faudrait entamer des négociations.

De nouveaux traités étant intervenus au lendemain de Simonosaki entre la France, l'Angleterre les Etats-Unis et la Hollande d'une part, et le Japon de l'autre, il revint à Paris porteur des traités français et hollandais, et fut attaché à l'une des directions politiques les plus importantes du Ministère des Affaires Etrangères.

En 1868, il partit pour les Etats-Unis en qualité de secrétaire de la légation de France à Washington. On se rappelle sans doute qu'à l'époque de la déclaration de la guerre entre la France et l'Allemagne, le célèbre historien, Prévost Paradol, fut envoyé aux Etats-Unis pour y représenter le gouvernement français, et que, quelques semaines seulement après son arrivée dans la capitale américaine, les prévisions des désastres qui dans son opinion devaient résulter pour son pays d'une guerre entreprise à la légère, bouleverser sa raison au point de l'amener à se suicider. Le comte de Turenne eut le triste privilège de lui succéder, et quand, quelques semaines plus tard, le nouveau ministre, qui avait été envoyé à Washington, perdit lui aussi la raison sous le coup des malheurs qui frappaient la France, le gouvernement de Tours crut ne pas pouvoir mieux faire que de confirmer le comte de Turenne dans le titre de chargé d'affaires, dont il eut à remplir les fonctions jusqu'à la terminaison de la guerre Franco-Allemande et de la Commune. Le marquis de Noailles fut alors nommé à Washington en qualité d'envoyé extraordinaire, et le comte de Turenne reçut en même temps le titre de chargé d'affaires au Japon, où il resta plus de trois ans.

Dans cet intervalle, il sut profiter de ses anciennes relations d'amitié avec la cour japonaise pour amener le Mikado à faire cesser les persécutions contre les chrétiens et à décréter la liberté de conscience, ce qui lui valut la décoration de la Légion d'honneur et la croix de Commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Sa santé, après un séjour de près de sept ans hors d'Europe, ayant nécessité son retour en France, le comte de Turenne partit pour cette destination en 1874, et trouva, en débarquant à Brest, l'ordre de se rendre à Athènes pour y prendre la direction de la légation de France, en Grèce, en qualité de chargé d'affaires. Il obtint toutefois de n'y pas aller, et après quelques mois de repos partit pour Rome où le pape avait manifesté le désir qu'il fut envoyé en qualité de secrétaire de l'ambassade auprès du Vatican. Il y resta jusqu'en 1877 et partit alors comme premier secrétaire et chargé d'affaires pour le Brésil.

Mais cette mission, dans un pays dont le climat est malsain lui porta malheur. Après y être resté

dix-huit mois, il eût à demander au gouvernement de la République d'être mis en disponibilité pour pouvoir rentrer en France et y soigner sa santé.

Le comte de Turenne est resté dans la position de la disponibilité de 1878 à 1884. Et pourtant, ce ne furent pas les occasions qui lui manquèrent de rentrer dans l'activité. Gambetta, avec qui il était lié d'amitié, lui proposa de devenir son chef de cabinet au Ministère des Affaires Etrangères. Plus tard, ce fut M. Barthélemy Saint-Hilaire qui lui offrit la position de chargé d'affaires au Mexique, mais toutes ces offres il les déclina jusqu'au jour où il reçut un télégramme lui enjoignant de se rendre au Cap de Bonne Espérance. Devant un ordre aussi formel, il crut devoir ne plus se laisser arrêter par des considérations personnelles et partit pour aller remplir les fonctions qu'on venait de lui confier dans l'Afrique Australe. Quand sa mission fut terminée, on le nomma à Dublin, où il est resté jusqu'au moment de son envoi à Québec.

Le comte de Turenne a, à l'époque de sa disponibilité, épousé une jeune veuve, la comtesse Nigroni, dont le premier mari était né à Milan. La comtesse est la fille du présent lord Hingsale, qui vit à Florencé, où la comtesse possède une villa.

LA VIE AMÉRICAINE

Un jeune homme, sans sortir de sa condition, n'a pas toujours toutes les commodités voulues pour nouer des relations. Je parle des grands centres de population, comme New-York, par exemple.

À Paris, il y a des agences matrimoniales. Elles ont leurs défauts et leurs abus, mais, somme toute, j'incline à croire qu'elles ont leur utilité. Tout drôle que cela puisse vous paraître, *New-York* n'a pas de ces agences. Du moins, les quelques-unes qui peuvent exister n'ont pas l'air de faire de brillantes affaires et, dans tous les cas, sont très peu connues du public.

Les annonces matrimoniales, que vous seriez tenté de croire très nombreuses dans un pays de tant de libertés, ne sont rien moins que cela. Elles sont d'ailleurs bien plus respectueuses du beau sexe que ne le sont souvent les annonces parisiennes. Elles ont au moins la pudeur de ne pas afficher les couleurs d'une publication de vente aux enchères.

Vous ne verrez jamais une *Miss* américaine mettre au concours, dans les colonnes d'un journal, ses dix ou cent mille dollars, ses millions même, avec sa jeunesse et sa beauté par dessus le marché.

Jamais il ne viendra à l'esprit d'un Américain de se poser en réparateur de l'honneur d'une jeune fille riche, comme d'autres font profession de réparer les habits, les chapeaux, victimes d'un accident ou détériorés par un long usage.

La raison en est sans doute que l'*Oncle Sam*, généralement, ne fait pas de dot à ses filles.

Ces petites spéculations peuvent s'implanter un jour ou l'autre sur le sol américain, mais je ne les y ai pas rencontrées comme en Europe.

En général, c'est une jeune veuve qui demande l'appui d'un homme plutôt un peu mûr que trop jeune, et ayant quelques sous en poche.

Souvent c'est un *gentleman* qui désire simplement faire la connaissance d'une demoiselle de sa condition.

Je me défie bien un peu de ces *Refined and attractive young ladies*—demoiselles *chic* ou plutôt *pechutt* dirait un parisien—qui offrent leurs charmes à un *gentleman* de bonne condition. Mais les apparences sont sauvées.

Si vous parcourez les annonces américaines, il vous en tombera, sous les yeux un jour ou l'autre, une ainsi conçue :

Une jeune veuve, ayant quelques moyens, désire faire la connaissance d'un monsieur, en vue du mariage.

Rien de plus innocent en apparence que cette annonce, n'est-ce pas ? Rien de plus naturel qu'une jeune veuve cherche un consolateur ?

Tenez-vous sur vos gardes. C'est justement cette simplicité qui fait le mérite du piège, car il y a à parier cent contre un que c'est un piège.

Suivez mon raisonnement : Une veuve qui désire se remarier, ayant l'expé-

rience du monde et des hommes, ne manquera pas de spécifier sur son annonce qu'elle cherche un prétendant sérieux, d'ordinaire plus âgé qu'elle et ayant quelques moyens.

Alors vous pourrez être sûr d'avoir affaire à une annonce sérieuse et il vous serait complètement inutile d'y répondre, si vous n'avez pas les qualités requises.

L'annonce dont je vous ai indiqué la rédaction, est un piège tendu pour prendre le plus de naïfs possible. Il importe donc qu'elle soit conçue dans les termes les plus généraux, en sorte que tout le monde, jeune ou vieux, riche ou pauvre, puisse se dire :

Cela pourrait bien faire mon affaire !

On répond aux X Y Z, indiquées. Le lendemain, on reçoit une réponse en ces termes :

Si M. A. désire faire la connaissance de Mme X Y Z, il peut se présenter demain dans la soirée, dans telle rue, à tel numéro, telle heure.

Le bon jeune homme entre les mains de qui tombe cette missive, croit déjà sa cause gagnée. Il ne tarde pas à bâtir des châteaux en Espagne. Il se représente son tête-à-tête avec la belle veuve amoureuse. Il n'a pas de repos que l'heure du rendez-vous n'arrive.

Il vient de se rendre à l'adresse indiquée. Ce n'est pas une résidence, mais une maison d'affaires, peut-être même un hôtel. Quoiqu'il soit un peu déçu sans doute dans son attente, la chose, après un instant de réflexion, lui paraît toute naturelle : Il n'est pas étonnant que la veuve ne prenne pas sa résidence pour lieu d'un premier rendez-vous. Cela prouve en sa faveur.

L'heure indiquée n'a pas encore fini de sonner que notre jeune homme monte rapidement l'escalier, le cœur tout palpitant d'un doux espoir. Le voilà à la porte. Il frappe discrètement. Son cœur bat plus fort, une demi-minute s'écoule... longue comme une éternité, enfin, un bruit de pas légers se fait entendre sur le tapis, la porte s'entr'ouvre : c'est elle !

Pas du tout. C'est un jeune homme, qui, avec son plus gracieux sourire, l'introduit dans un appartement assez simplement meublé, et qui a plutôt l'air d'un bureau d'affaires que d'un boudoir.

Un peu désappointé déjà, monsieur A. présente le billet qu'il a reçu pour expliquer l'objet de sa visite, tout en déclinant son nom.

On lui demande ses titres et qualités.

Monsieur A. n'a probablement pas plus de titres de rentes que de titres de noblesse, car s'il était riche, il n'aurait jamais pensé à spéculer sur le besoin de consolations que peut éprouver une jeune veuve.

Il est, à tout présumer, un simple employé de commerce, un commis plus riche d'espérances et d'illusions que de toute autre chose.

Là-dessus, l'agent matrimonial, qui en sait assez sur la situation, s'il ne l'avait déjà prévue, récite à son auditeur, un petit boniment tout préparé d'avance.

La dame en question est pour le moins la veuve d'un sénateur et possède quelque chose comme une centaine de mille dollars. Elle désire naturellement trouver un mari qui dispose à peu près de la même somme, un homme qui n'ait pas besoin de travailler, et dont l'unique emploi sera de conduire madame à travers tous les plaisirs du monde, à la première représentation, aux courses, aux villes de bains.

Vous ne seriez probablement pas fâché, n'est-ce pas monsieur A., de mener cette vie là ; mais il vous manque le principal : les 100,000 dollars.

Bref, il ne faut pas songer à entamer les négociations de ce côté. Vous auriez mauvaise grâce à ne pas le reconnaître. Mais,—et c'est là que l'intrigue commence à se dénouer—on vous présentera un registre où sont inscrits les noms de dames à marier, de tout âge et de toute condition.

Vous n'avez que l'embarras du choix.

Vous décidez-vous à vous faire présenter à l'une d'elles ? Naturellement on vous munira d'une petite lettre d'introduction, pour laquelle vous serez trop heureux de donner un dollar.

Et c'est cette contribution, renouvelée deux ou trois cents fois par des naïfs comme vous, qui constitue le meilleur profit de ces exploiteurs de la crédulité et de l'ambition matrimoniale.